

2^e open d'automne - 6 rondes 2 x 60' +30"/coup
18 & 19 octobre 2025
Espace Liberté

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Art 1 : Philidor Massy organise le 2^e open international d'automne de Massy, les 18 et 19 octobre 2025 à l'Espace Liberté, 1 Av. du Général de Gaulle, 91300 Massy.

Art 2 : Organisation générale

Seront appariés à la première ronde tous les joueurs ayant pointé entre 9h et 9h40 précises. Inscriptions sur place possibles jusqu'à 9h40 au tarif majoré.

Appariements au système de Haley assistés par ordinateur (programme PAPI, version la plus récente).

Les règles du jeu sont celles de la FIDE les plus récentes applicables.

À noter en particulier :

- Le premier coup illégal sera pénalisé de 2 minute ;
le deuxième coup illégal perd la partie (art. 7.5.5).

Exemples de coups illégaux :

- Laisser son roi en prise (le plus courant).
- Utiliser deux mains pour jouer un coup (roque, prise, etc.) ; cf. Art. 7.5.4.
- Appuyer sur la pendule sans avoir joué un coup ; cf. Art. 7.5.3.

Cadence : Le tournoi se jouera en 6 rondes.

Chaque joueur disposera de 60 minutes + 30" par coup pour jouer sa partie.

Art 3 : Horaires (début des rondes)

Samedi 18 octobre 2025 :

Ronde 1 : 10h

Ronde 2 : 13h45

Ronde 3 : 17h

Dimanche 19 octobre 2025 :

Ronde 4 : 10h

Ronde 5 : 13h45

Ronde 6 : 17h

Remise des prix : 20h30

Art 4 : Inscription et prix

Les droits d'inscription sont de 30€ pour les adultes et 20€ tarif réduit jeunes (moins de 20 ans au 1er janvier 2025) et MF(F). Majoration de 10€ à partir du 18/10/2025.

Inscription gratuite aux MI(F), GM(F), membres de l'Équipe de France «Élite» Jeune, champions et championnes de France jeunes en titre et GM ICCF détenteurs d'une licence FFE, sous réserve de prévenir avant le 16 octobre à 10h. Au-delà de ce délai, le tarif réduit jeunes s'appliquera à ces catégories.

Prix : Au moins 70% des droits d'inscription reversés en prix.

Prix attribués à la place, au classement général et par catégories Elo.

Le détail des catégories Elo sera affiché en début de tournoi. Les prix ne sont pas cumulables. Tout joueur absent à la remise des prix perd le droit à son prix.

Art 5 : Départage

Pour le classement final, les départages employés sont dans l'ordre :

Nombre de victoires, Buchholz tronqué, Performance.

Art 6 : Organisation

Les joueurs seront appariés en fonction de leur classement Elo FIDE ou FFE d'octobre 2025. Le tournoi est homologué par la FIDE (Fédération Internationale Des Échecs) et par la Fédération Française des Echecs. La possession de la licence A est obligatoire. Tout joueur non licencié pour la saison 2025-2026 au 18/10/2025 devra prendre une licence auprès de l'arbitre au profit du club organisateur.

Avant la partie, les joueurs vérifient leur couleur, la position de l'échiquier, des pièces et leur pendule. Après la partie :

- les 2 joueurs remettent les pièces dans la configuration initiale.
- le gagnant ou le joueur des blancs en cas de partie nulle donne le résultat à la table de contrôle.

En cas de non-transmission du résultat un double zéro sera appliqué.

Art 7 : Forfaits, bye

Forfait :

- Le délai de forfait est fixé à 30 minutes après le lancement de la ronde.
- Les joueurs forfaits sans prévenir ne sont pas appariés à la ronde suivante.
- Deux forfaits, consécutifs ou non, entraînent l'exclusion du tournoi.

Absence :

- Les joueurs désirant s'absenter à une ronde doivent prévenir l'arbitre avant la publication des appariements de celle-ci.
- Les joueurs ne peuvent solliciter aucun BYE pendant le tournoi.

Art 8 : Informations diverses

Il est interdit d'analyser les parties terminées dans la zone de jeu, c'est-à-dire la salle de jeu. Il est interdit d'analyser les parties en cours, dans l'ensemble des salles.

Eviter toutes discussions, attitudes, et lectures suspectes sanctionnables par des avertissements oraux voire écrits.

Interdiction de fumer et de vapoter à l'intérieur des locaux.

Les appareils électroniques doivent être maintenus en position éteinte dans la zone de jeu. Tout joueur dont le téléphone sonnera ou vibrera en cours de partie perdra immédiatement, quelle que soit la situation sur l'échiquier.

Note : chaque participant est susceptible d'apparaître sur une photographie publiée dans la presse ou sur Internet. En cas de refus, merci de nous le dire avant la fin de l'open.

Art 9 : Arbitrage et organisation

Responsable de l'organisation : M. Emmanuel MAILLART.

Arbitres : M. Benjamin AUDER – AO1.

M. Jisu KIM – AO1.

Art 10 : Respect du règlement

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur. Une échelle de sanctions allant du simple avertissement à l'exclusion du tournoi est prévue dans les règlements de la FIDE.

L'Organisateur

E. Maillart

L'arbitre principal

